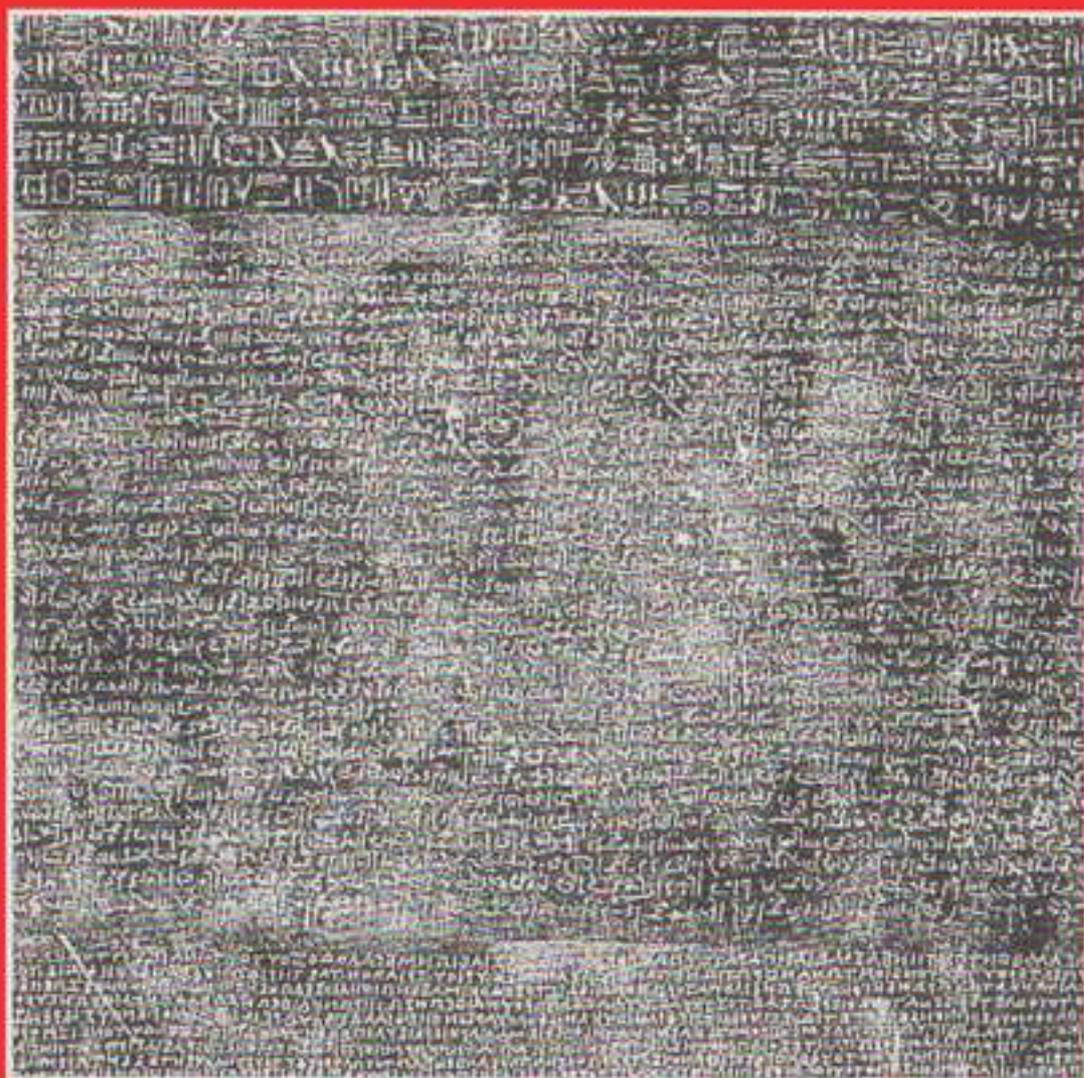


BULLETIN DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE



N° 146

Octobre 1999



Le lieutenant Bouchard, l'Institut d'Égypte et la Pierre de Rosette

Jean Leclant

Au mois de juin de la présente année 1999, un important colloque organisé conjointement par notre Présidente, le professeur Dominique Valbelle, et moi-même s'est réuni dans le cadre prestigieux de la Fondation Singer-Polignac afin de commémorer le bicentenaire de la découverte de la pierre de Rosette — exhumée à la mi-juillet 1799¹ — quelques jours à peine avant la victoire d'Aboukir. Bien entendu, en 1998, la célébration de cet événement en quelque sorte fondateur pour l'égyptologie n'avait pu, pour de simples raisons de calendrier, compter au nombre des manifestations qui illustrèrent l'«année France-Égypte» placée sous le signe un peu énigmatique des «Horizons partagés». Grâce à l'accueil généreux du chancelier honoraire Édouard Bonnefous, occasion nous fut donc

offerte de remédier à cette lacune et de présenter le point des connaissances sur un document combien célèbre. Tout pouvait sembler avoir été dit. Et pourtant quelques questions méritaient encore un examen plus approfondi, telles les tribulations de la Pierre elle-même et le rôle de divers acteurs qui, sur le sol égyptien, saisirent immédiatement la nature exceptionnelle de la découverte, unissant leurs efforts pour étudier et reproduire ce monument voué à la célébrité.

Assurément, il convient au premier chef de mettre en lumière la carrière de l'inventeur de ce fameux document, le lieutenant de 2^e classe Bouchard. Il faut aussi s'arrêter aux institutions savantes, structures qui ont permis l'exploitation fructueuse des données recueillies sur le terrain; l'Institut d'Égypte joua ainsi un rôle fondamental dans les mois qui suivirent la mise au jour de la Pierre. Nous aurons donc à suivre le cours de deux destins qui, un jour de l'été 1799, se croisèrent: celui d'une pierre vouée à demeurer dans les annales de l'humanité, celui d'un inventeur décédé sans gloire, mais que sa découverte, en juste retour, devrait sauvegarder de l'oubli.

Pierre François Xavier Bouchard² est né à Orgelet dans le Jura le 29 avril 1771³. Issu du monde du petit artisanat, son

¹ En l'état de nos connaissances, il semble difficile de préciser davantage la date de la découverte de la Pierre de Rosette, fixée souvent au 19 juillet 1799 (1er thermidor an VII), mais de façon arbitraire. En effet la 31^e séance de l'Institut d'Égypte (durant laquelle fut présentée la lettre de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Lancret annonçant la découverte) se déroula le 11 (et non le 1er thermidor an VII), soit le 29 juillet : J.-É. Goby (*Premier Institut d'Égypte. Restitution des comptes rendus des séances*, Paris, 1997, p. 49) note qu'au cours de cette séance mémorable fut évoquée la victoire d'Aboukir, qui eut lieu le 7 thermidor (25 juillet); l'erreur provient de ce que *la Décade égyptienne* date les 29^e et 30^e séances de l'Institut d'Égypte du même 21 messidor et par voie de conséquence la 31^e du 1er thermidor; quant à la 32^e réunion elle est datée à juste titre du 21 thermidor. D'autre part le jour de la séance où fut communiqué le courrier de Lancret ne peut être celui de la découverte elle-même. Au vrai une seule certitude est permise: si l'on tient compte des délais avec lesquels la nouvelle de la découverte de la pierre de Rosette a pu être transmise dans le contexte troublé du débarquement de troupes turques dans la rade d'Aboukir, le 14 juillet 1799, on peut tenir comme vraisemblable une date de découverte située entre le 14 et le 25 juillet. Contrairement à l'opinion répandue, il n'est pas sûr que les travaux entrepris pour améliorer la résistance au feu du Fort-Julien n'aient été mis en œuvre qu'aux alentours du début des hostilités, du moins si l'on s'en réfère au journal tenu à l'Armée d'Orient par le chef de brigade de génie Jean-François Detroye du 24 vendémiaire an VI au 20 pluviôse an VII (12 juillet 1798-8 février 1799), publié dans *La campagne d'Égypte, 1798-1801. Mythes et réalités*, actes du colloque tenu aux Invalides les 16 et 17 juin 1998, Paris, 1999, p.367 (cf. *infra*)

² Sur la vie et la carrière de Bouchard, outre la notice succincte que lui a consacrée J.-É. Goby, op. cit., p.96, on consultera P. Bret, «Les oubliés de Polytechnique en Égypte: les artistes mécaniciens de la Commission des Sciences et des Arts», dans *Scientifiques et sociétés pendant la Révolution et l'Empire*, Paris, 1989, p. 507, et surtout J. Laurens, «Pierre Bouchard (promotion 1796), 1771-1822, soldat et ingénieur, inventeur de la pierre de Rosette», *La Jaune et la Rouge*, avril 1991, p.14-22. Un riche dossier est conservé au Service historique de l'Armée de terre à Vincennes (SHAT 3Yf 16635 et 2r- désormais SHAT); il a été communiqué par le colonel Dichard, commandant par intérim du Service historique des Armées, à M. Hervé Danesi, agrégé de l'Université, qui a bien voulu me seconder dans la présente enquête; nous lui adressons nos plus vifs remerciements. P.-F.-X. Bouchard a en outre laissé deux manuscrits sur les sièges d'El-Arish et de Fort-Julien (SHAT MR 537 et 552), dont l'un fut édité par G. Wiet sous le titre: *Journal historique. La chute d'El-Arich*, Le Caire, 1943.

père était menuisier, il fréquenta jusqu'à la rhétorique le collège de la bourgade jurassienne; puis il gagna le collège de Besançon où il suivit deux années durant des cours de philosophie et de mathématiques. Réquisitionné en l'an II, il fut versé comme sergent-major dans un bataillon de grenadiers et participa aux campagnes de Champagne et de Belgique. En août 1794, il rejoignit la 2^e compagnie d'aérostatiers stationnée à Meudon, avant d'être nommé sous-directeur et professeur de mathématiques à l'École nationale d'Aérostatique de Meudon; celle-ci était dirigée par l'ingénieur Nicolas Conté⁴, un inventeur de génie : la rencontre fut déterminante. En juin 1795⁵, Bouchard fut «grièvement blessé par une explosion de gaz hydrogène renfermée dans un grand matras de verre» au cours d'une expérience⁶ où Conté, qu'il assistait, perdit un œil; «frappé lui-même dangereusement», Bouchard en conserva l'œil droit très affaibli.

Conté qui le tenait en haute estime et qui était très lié avec le chimiste Claude Louis Berthollet⁷ — l'un des quatre pères fondateurs de l'École polytechnique — n'est sans doute pas étranger à l'admission de son jeune ami à l'X le 1^{er} brumaire an V (22 octobre 1796), au 54^e rang. Bouchard y suivit les cours de géométrie descriptive dispensés par Gaspard Monge et y apprit l'art des fortifications. Un événement imprévu allait interrompre sa scolarité parisienne: le

³ C'est ce qu'indique sans ambiguïté son acte de naissance que nous avons pu consulter dans son dossier militaire. La date 29 avril 1772, parfois retenue en se fondant sur le seul témoignage du *Registre-matricule des élèves de l'École polytechnique* (fiche n° 490), que Bouchard intégra en 1796 bien au-delà de la limite d'âge prescrite (établie alors à 20 ans), a été à l'évidence légèrement falsifiée. Dans l'état de désorganisation des corps techniques militaires après le démembrement de l'École du Génie de Mézières en février 1794, on sait qu'une certaine latitude fut sagement laissée à la discrétion des examinateurs pour le recrutement des élèves de la nouvelle école fondée le 7 vendémiaire an III (28 septembre 1794) ; on devait avant tout être sensible au «degré d'intelligence» des candidats; sans doute les connaissances techniques accumulées par Bouchard à l'École d'Aérostatique de Meudon (cf. *infra*) furent-elles appréciées. D'une manière générale sur les débuts de l'École polytechnique, on se reportera avec profit à A. Soboul, *Dictionnaire historique de la révolution française*, s. v., p.389-392 (avec bibliographie) ainsi qu'à la classique *Histoire de l'École polytechnique* d'A. Fourcy publiée à Paris en 1828.

⁴ Sur Nicolas Conté, inventeur de génie, outre la biographie que lui consacra en 1837 E. Jomard, voir particulièrement Y. Laissus dans *L'Égypte, une aventure savante*, Paris, 1998, p.167-179, ainsi que J.-É. Goby, op. cit., p. 96 sq., et P. Bret, s. v., *Les professeurs du CNAM. Dictionnaire biographique*, t. I, p. 348.

⁵ Cf. SHAT, *État des affaires remarquables où s'est trouvé Pierre François Xavier Bouchard capitaine de 1^{ère} classe au corps impérial du génie* du 17 fructidor an XIII (5 septembre 1805).

⁶ Conté cherchait à mettre au point un procédé permettant de produire de l'hydrogène pour gonfler les ballons d'observation. Sur les origines de l'aérostation militaire, voir P. Bret, «Le physicien, la pyramide et l'obélisque: problèmes d'archéologie monumentale selon Coutelle», dans *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières, 1798-1801*, colloque de l'Académie des Sciences, Paris, 1999, p. 130 sq. et en particulier la note 10 qui renvoie aux principales références bibliographiques.

⁷ Cf. P. Bret, art. cit. (n. 2), p. 510 et n. 31. Pour une rapide notice, cf. *Dictionnaire de Biographie française*, VI, 1954, col. 224.

1^{er} floréal an VI (20 avril 1798), «le Ministre requiert le lieutenant Bouchard pour cause de service public⁸». S'étant marié aussitôt le 4 floréal (23 avril 1798), celui-ci rejoint le port de Toulon et appareille sur le Franklin, le 30 floréal (19 mai). Il est nommé membre de la Commission des Sciences et des Arts⁹, placée sous la direction du général du génie Caffarelli du Falga. Avec deux autres élèves, Louis-Joseph Favier et Dubois-Aymé¹⁰, il sera affecté au groupe des artistes mécaniciens¹¹ dirigé par Conté, également chef de brigade des aérostatiers.

En Égypte même, après la prise d'Alexandrie le 14 messidor (2 juillet) et le débarquement des «savants» le 16 (4 juillet), Bouchard fut chargé par son mentor, dans le cadre de l'enquête sur les techniques et les métiers des Égyptiens aussitôt mise en chantier, de «recueillir des notes sur les arts cultivés dans le pays¹²», en l'occurrence dans la cité

⁸ Cf. fiche-matricule de l'École polytechnique conservée au service des archives (établie le 27 frimaire an VII = 17 décembre 1798).

⁹ Pour un aperçu sur la Commission des Sciences et des Arts, qui servit de véritable pépinière au futur Institut d'Égypte, voir Y. Laissus, «La Commission des Sciences et des Arts et l'Institut d'Égypte», dans *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières, 1798-1801*, op. cit., p.37 sqq., J. Leclant, «De l'Institut national de France à l'Institut d'Égypte», dans *Commémoration du bicentenaire de l'élection du général Bonaparte*, Publications de l'Institut de France, 1997, n°22, p.28 sq., et R. Stiot, «Un corps scientifique attaché à l'Armée d'Orient. La Commission des Sciences et des Arts et l'Institut d'Égypte», *La Sabretache*, n. s., 38, 1977, p.67 sqq. Pour les listes les plus communément admises, voir R. Solé, *Les savants de Bonaparte*, Paris, 1998, p.199-201. Parmi les quelque 160 membres que comptait la Commission des Sciences et des Arts, pour l'essentiel de très jeunes gens âgés de moins de 25 ans, on compte 20 élèves et 20 anciens élèves de l'École polytechnique ; 8 d'entre eux périront en Égypte.

¹⁰ Sur ces deux très jeunes polytechniciens, âgés respectivement de 22 et 19 ans, voir P. Bret, art. cit. (n. 2), p.507 et n. 25-26 ainsi que J.-É. Goby, op. cit., p.100. Le même auteur a consacré à l'activité du second polytechnicien un fort article paru dans les *Cahiers d'Histoire égyptienne*, série 3, fasc. 3, 1951, p.221-254, et intitulé «Un compagnon de Bonaparte en Égypte : Dubois-Aymé ».

¹¹ Un certificat signé Lermina, administrateur de l'École polytechnique, en date du 11 messidor an VIII, apostillé par Monge et Berthollet, atteste que le lieutenant (de 2^e classe) Bouchard «servit avec les aérostatiers sous la direction de Conté» (SHAT). Au nombre de 19, les artistes mécaniciens peuvent se répartir en aérostatiers, dessinateurs, constructeurs et élèves de l'École polytechnique (pour une étude d'ensemble, voir P. Bret, art. cit. [n. 2], p.497-514). Notons que les dénominations retenues pour les diverses sections de la Commission des Arts et des Sciences apparaissent, à l'instar du nombre des membres de cette dernière, assez fluctuantes selon les témoignages. Ainsi dans la liste qui clôt *Journal et souvenirs de l'Expédition d'Égypte (1798-1801)* d'E.Villiers du Terrage, Bouchard compte parmi les «membres non classés» de la Commission, ce qui convient à un élève de Polytechnique (p.352 sq.) ; en revanche, dans les carnets du peintre Redouté reproduits p. 60 sq. dans *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières, 1798-1801*, op. cit., il figure au rang des géomètres.

¹² Lettre adressée par Bouchard au ministre de la guerre, le général Berthier, pour obtenir confirmation de son grade de capitaine gagné sur le champ d'honneur le 11 floréal an VIII (1^{er} mai 1800), lors du siège du Caire (SHAT, 29 fructidor an IX = 16 septembre 1801).

portuaire et ses environs. Deux mois plus tard, le 21 fructidor (7 septembre), il quittait Alexandrie à la suite de Conté, bientôt nommé directeur des ateliers de mécanique du Caire (le 5^e complémentaire = 21 septembre). Son séjour dans la capitale égyptienne fut cependant de courte durée car dès le 12 vendémiaire (3 octobre), il fut «envoyé sous les ordres du général Andréossy, pour faire la reconnaissance du lac Menzaleh (et de sa rade)», en compagnie de deux ingénieurs géographes, d'un officier des Ponts et Chaussées¹³ et d'un camarade de Polytechnique¹⁴. «Cette mission, rapporte-t-il, dura quarante jours¹⁵ durant lesquels il fallut combattre les autochtones réunis sous les ordres d'Assan Toubar¹⁶», petit potentat allié au mamelouk Ibrahim-Bey et *multazim*¹⁷ de toutes les pêches faites dans le lac. Cette opération difficile s'inscrivait dans le cadre du programme de pacification et d'organisation de la Basse-Égypte¹⁸ et en particulier du Delta oriental, une zone-clé

¹³ Il s'agirait d'E. P. Fèvre (1775-1825), cf. P. Jollois, *Journal d'un ingénieur attaché à l'Expédition d'Égypte, 1792-1802* publié par P. Lefèvre-Pontalis, Paris, 1904, p. 75

¹⁴ Cf. instruction de Bonaparte à Caffarelli du Falga en date du 28 fructidor an VI (14 septembre 1798).

¹⁵ Le général d'artillerie Andréossy, membre de l'Institut d'Égypte, ne regagna Le Caire, depuis Damiette, que le 2 nivôse an VII (22 décembre 1798). Il semble donc que Bouchard le précéda — si l'on en croit la durée qu'il mentionne ici, «40 jours» —; sans doute s'agissait-il pour lui de se présenter devant le jury de sortie de l'École polytechnique sans retard préjudiciable. On sait en effet que, sur décision de Bonaparte, ses camarades présents dans la capitale égyptienne passèrent leurs examens de sortie le 15 vendémiaire an VII (6 octobre 1798) devant un jury présidé par Monge (cf. Ch. G. Gillispie, «Les polytechniciens face à l'Égypte», dans *Les passeurs de lumières: politiques, savoirs et idéologies*, p.44). Puisqu'il se présenta lui-même à son examen de sortie en brumaire (lettre citée n. 12, SHAT) et qu'il fut admis dans le corps du génie en frimaire (cf. État de service daté du 29 vendémiaire an XIII = 21 octobre 1804, SHAT), il dut vraisemblablement affronter le jury d'examen vers la mi-novembre (fin brumaire), soit environ 40 jours après son départ du 12 vendémiaire (3 octobre). Sur Andréossy, attaché à la section de mathématiques de l'Institut d'Égypte, cf. J.-É. Goby, op. cit., p.94, et *Dictionnaire de Biographie française*, II, 1936, col. 974-976.

¹⁶ Lettre citée n. 12 (SHAT). Voir aussi Rapport émanant du bureau du personnel du génie en date du 6 vendémiaire an X (26 septembre 1801).

¹⁷ Concessionnaire fiscal. Sur le système de la ferme fiscale (iltizam), mis en place par les Ottomans au XVI^e siècle dans les campagnes égyptiennes, cf. H. Laurens et al., *L'expédition d'Égypte, 1798-1801*, Paris, 1989, p.52.

¹⁸ Sur les aspects militaires dans les provinces de Mansourah, Damiette et Gharbieh, en septembre-octobre 1798, cf. C. de La Jonquière, *L'Expédition d'Égypte, 1798-1801*, t.II, 1899-1907, p.129-177, qui reste une référence fondamentale, puisqu'en particulier l'ensemble des dépêches militaires conservées de la campagne s'y trouve colligées (le chef d'escadron d'artillerie de La Jonquière étant décédé avant d'avoir pu mettre la dernière main à son ouvrage, le 5^e et dernier tome, inachevé, se clôt avec le retour de Bonaparte en France en août 1799). On se reportera également à H. Laurens, op. cit., p.121-132. Sur Hassan Toubar, voir A.-F. Andréossy, «Sur le lac Menzaleh, d'après la reconnaissance faite en vendémiaire an 7», dans *Mémoires sur l'Égypte, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte*, t.I, Paris, an VIII, p.240, C. de La Jonquière, op. cit., p.146, et H. Laurens, op. cit., p.123.

qu'il était nécessaire de prospector et de soumettre afin de faciliter les mouvements de troupes entre le Nil et l'Isthme de Suez¹⁹ — car déjà se profilait une éventuelle intervention en Syrie. Bouchard participa à l'attaque commune que menèrent les généraux Andréossy et Damas contre El-Menzaleh où résidait Hassan Toubar; la ville tomba le 18 vendémiaire (3 octobre)²⁰. Bouchard collabora également à la collecte méthodique des données hydrographiques, topographiques et ethnographiques de la région — de même qu'à l'exploration des ruines de Tanis et de Péluse²¹ —, qui permirent de dresser plans et cartes précieuses; il s'agissait en particulier de relever le contour et les cotes de profondeur du lac, de reconnaître les quatre bouches de Damiette, de Dibeh, d'Om Fare et de Péluse²², ainsi que les branches du Nil et le réseau des canaux.

De retour au Caire, en brumaire an VII, Bouchard se présenta «devant le citoyen Monge, membre de l'Institut du Caire, pour être admis dans le corps du génie». D'après le rapport de Monge au général en chef Bonaparte, il fut «reçu dans ce corps lieutenant de deuxième classe» (c'est-à-dire sous-lieutenant)²³. Ipso facto, le jeune officier quitta la Commission des Sciences et des Arts pour être versé dans l'armée. Si ses papiers militaires conservés à Vincennes ne permettent pas d'établir clairement son parcours militaire jusqu'au jour où il découvrit la pierre de Rosette (mi-juillet

¹⁹ C. de La Jonquière, op. cit., p.148. C'était d'ailleurs l'intuition de Bonaparte qui confiait à Andréossy dans une lettre datée du 3 vendémiaire an VII (24 septembre 1798): «Je crois que l'Égypte ne peut être attaquée que par le lac Menzaleh; que nous ne pouvons attaquer la Syrie que par le lac Menzaleh. Ainsi, pour l'offensive comme pour la défensive, c'est de votre reconnaissance que tout dépend»; et de lui joindre une liste de questions de topographie militaire (C. de La Jonquière, op. cit., p.157 sq.) auxquelles il répondra avec précision le 8 vendémiaire = 29 septembre (ibid., p.161 sq.).

²⁰ Sur ces opérations militaires, cf. C. de La Jonquière, op. cit., p.162-169. La soumission définitive d'Hassan Toubar, qui offrit son fils en otage en gage de bonne volonté, sera annoncée par le *Courier de l'Égypte* n°32 du 26 messidor an VII (14 juillet 1799)

²¹ Les résultats de cette exploration ont été rapportés par le général Andréossy dans un mémoire (op. cit. n. 18) lu à l'Institut d'Égypte le 26 brumaire an VII (16 novembre 1798), publié dans les numéros 6 et 7 de la *Décade égyptienne* (20 et 30 novembre) et réimprimé en l'an VIII dans les *Mémoires sur l'Égypte*, op. cit., p.165-212 (cf. également *Description de l'Égypte*, t. V, État moderne 1, Paris, 1809, p.261-278). Après une partie descriptive établissant l'état de la région, indispensable pour le militaire, le général d'artillerie laisse place successivement à l'ingénieur (il propose une explication pour la formation du lac Menzaleh ainsi qu'un projet pour le dessécher), au géomorphologue (il étudie la rade séparant le lac de la mer), à l'archéologue (il décrit les ruines de Péluse), au cartographe enfin, bref au disciple des Lumières, sensible à une approche totale d'un champ d'étude. Sur les travaux menés à Péluse, les nos 14 et 18 du *Courier de l'Égypte* — en date du 10 brumaire an VII (31 octobre 1798) et du 7 frimaire an VII (27 novembre 1798) — ont rendu compte des résultats accumulés. On trouvera aussi d'utiles indications dans P. Jollois, op. cit., p.75 sq.

²² Il s'agit des anciennes branches boubastique, mendésienne, tanitique et phatnitique. À l'époque la bouche de Péluse était comblée

²³ Lettre citée supra n. 12 (SHAT).

1799), le journal — récemment édité — du chef de brigade de génie Jean-François Detroye (1771-1799)²⁴ permet cependant de formuler une hypothèse. En effet, à la date du 10 brumaire an VII (31 octobre 1798)²⁵, il est consigné qu'en réponse à un projet de défense de la ville de Rachid (que nous francisons en Rosette), il fut décidé par Bonaparte de faire réparer une ancienne fortification désignée comme Fort-Julien²⁶; il semble que Bouchard ait été affecté sur place pour prêter main forte au capitaine de génie Dhautpoul.

Édifiée sur la rive gauche âpre et sablonneuse de la branche bolbitique du Nil, à dix kilomètres du boghâz, la forteresse sarrasine fut largement réaménagée par les Français, comme on peut le voir encore aujourd'hui; les travaux de terrassement mirent au jour d'anciennes substructures; dans un très vieux mur apparut, utilisé en remploi, un bloc de pierre noire²⁷. Haut de plus d'un mètre, large de 73 cm et épais de 27 cm pour un poids de 762 kg, écorné à sa partie supérieure et sur le côté, il portait des inscriptions en trois sortes de caractères: en haut des hiéroglyphes finement ciselés sur 14 lignes tronquées, au centre 32 lignes d'une graphie cursive, en bas 54 lignes d'un texte en grec²⁸.

²⁴ Op. cit. (cf. supra n. 1), p. 333-379.

²⁵ Ibid., p. 367.

²⁶ Sur l'origine de cette appellation, conservant le souvenir de l'aide de camp de Bonaparte Julien, massacré avec sa troupe près de Rosette alors qu'il portait des ordres à l'amiral Brueys à la veille du désastre d'Aboukir, cf. C. Lagier, *Autour de la Pierre de Rosette*, Bruxelles, 1927, p.5, qui rapporte le témoignage du peintre naturaliste Henri-Joseph Redouté, membre de l'Institut d'Égypte.

²⁷ La Pierre a été longtemps décrite comme de «pierre noire», de «granite» ou de «basalte». Mais, après le décapage très minutieux auquel ont procédé tout récemment les spécialistes du British Museum, elle apparaît comme un bloc de roche métamorphique à grains très fins d'une couleur grise élégante, avec une grande veine blanchâtre qui correspond à la zone de fracture ayant entraîné la perte de la partie supérieure.

²⁸ Pour une présentation et une traduction récentes, voir D. Devauchelle, *La Pierre de Rosette*, Paris, 1990; R. Parkinson, *Cracking Codes, The Rosetta Stone and Decipherment*, Londres, 1999, p.19 sq.; C. Andrews, *The Rosetta Stone*, Londres, 6^e éd., 1999, p.12 sq. et 26-29; R. Solé et D. Valbelle, *La pierre de Rosette*, Paris, 1999. — Sur les circonstances de la découverte et les premiers travaux conduits par l'Institut d'Égypte, voir, outre le *Courier de l'Égypte* n°37, la *Décade égyptienne*, III, p.293 sq. (reproduit dans *Mémoires sur l'Égypte*, t. H, Paris, an X, p.18 sqq.), *l'Histoire scientifique et militaire de l'expédition française en Égypte*, sous la direction de X.-B. Saintine, J.-J. Marcel et L. Reybaud, t. VI, Paris, 1832, p.429-436, et la *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p.143, C. Lagier, op. cit., p.6-11, J. Leclant, «Champollion, la Pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes», Publications de l'Institut de France n°23, 1972, p.4 sq., Y. Laissus, op. cit., p.256, C. Andrews, op. cit., p.8-11. — Sur l'origine du bloc, sans doute en provenance du temple de Neith à Saïs, la capitale du Delta oriental, voir D. Devauchelle, «De la Pierre de Rosette à Champollion», dans *L'expédition d'Égypte, une entreprise des Lumières, 1798-1801*, op. cit., p. 37.

D'emblée, à peine la pierre dégagée, Bouchard fut convaincu de l'importance de la trouvaille. Menou, commandant alors le district d'Alexandrie et de Rosette, en fut naturellement le premier informé; il fit établir sans délais une traduction partielle du texte grec²⁹ qui confirma l'intuition initiale: le bloc était bien revêtu d'une inscription trilingue³⁰. Il s'agissait — nous le savons aujourd'hui — d'un décret promulgué en 196 av. J.-C. à l'occasion de la cérémonie de couronnement du lagide Ptolémée V Épiphane par le collège sacerdotal de Memphis³¹; les prêtres indigènes y remerciaient le souverain d'un certain nombre de bienfaits concédés (en particulier l'exemption de nombreuses redevances) en échange de leur allégeance tacite, quasi vitale alors pour un pouvoir royal affaibli au terme d'une longue période d'insurrections indigènes dans le Sud du pays et le Delta du Nil³².

Aussitôt, l'ingénieur des Ponts et Chaussées M.-A. Lancret³³, alors en mission dans le Delta et de passage à Rosette, adressa une lettre à l'Institut d'Égypte; celle-ci fut lue à la 31^e séance, le 11 thermidor an VII (29 juillet 1799); nous y reviendrons dans un instant. Quant à la déclaration

²⁹ Cf. le *Courier de l'Égypte* n°37, p.4 et la *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p.143. Ni la date ni la nature exactes du document ne furent immédiatement reconnues; en effet on peut lire que l'inscription grecque, traduite pour partie sur ordre de Menou, «porte en substance que Ptolémée Philopator fit rouvrir des canaux de l'Égypte, et que le prince employa à ces immenses travaux un nombre très considérable d'ouvriers, des sommes immenses et huit années de son règne.» Ainsi non seulement le souverain lagide ne fut pas correctement identifié (il s'agit de Ptolémée V et non de son père Ptolémée IV), mais en outre le contenu du texte ici rapporté — qui correspond à un passage situé aux l. 24-25 — relève d'un simple contresens; en réalité, il n'est nullement question de travaux de huit années visant à réhabiliter le réseau des canaux locaux, mais tout au contraire du comblement de ces derniers, à l'époque de la crue du Nil, afin de conduire à l'asphyxie la ville rebelle assiégée de Lycopolis — située dans le 9^e nome dit bousirite: l. 22 —, événement qui se produisit en l'an 8 du règne du pharaon lagide. Peut-être les préoccupations françaises de réaménagement du Delta, auquel se vouèrent plusieurs ingénieurs — dont Lancret —, après des siècles d'incurie, influencèrent-elles le travail du traducteur.

³⁰ Les lignes 54-55 (OGIS 90) indiquent en effet clairement que le décret rendu en l'honneur de Ptolémée V Épiphane par le synode des prêtres de Memphis devait être inscrit en trois écritures différentes — sacrée ou hiéroglyphique, documentaire ou démotique, grecque enfin — sur un certain nombre de stèles (dont la pierre de Rosette est un exemplaire) appelées à prendre place dans les temples de premier, deuxième et troisième ordre aux côtés des statues royales. Sur les autres copies actuellement connues, cf. R. Parkinson, op. cit., p. 30.

³¹ Cf. R. Parkinson, op. cit., p. 25-30; C. Andrews, op. cit., p. 22 sq. et G. Husson, D. Valbelle, *L'État et les institutions en Égypte des premiers pharaons aux empereurs romains*, Paris, 1992, p. 297 sq.

³² Cf. I. 19-28 où est notamment évoquée le siège et la prise de Lycopolis, où s'étaient retranchés les rebelles (cf. supra n. 29); Lycopolis n'est toujours pas identifiée avec certitude.

³³ Cf. J.-É. Goby, op. cit., p. 103, et *Dictionnaire de Biographie française*, fasc. CXI, 1998, col. 676-677. Lancret fut chargé d'élaborer un projet de rétablissement provisoire de la navigation sur le canal d'Alexandrie; à partir de décembre 1799, il s'attacha à identifier la branche canopique du Nil.

officielle de la découverte, elle parut dans le numéro 37 du *Courier* (sic) de l'Égypte, organe de presse de l'Armée d'Orient³⁴, le 29 fructidor an VII (15 septembre 1799), le jour même du retour de Bonaparte en France. Après l'annonce de la découverte du nilomètre d'Éléphantine par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Girard³⁵, il était indiqué: «Parmi les travaux de fortification que le citoyen Dhautpoul, chef de bataillon du génie, a fait faire à l'ancien fort de Rachid [...], il a été trouvé, dans des fouilles, une pierre d'un très beau granit noir, d'un grain très fin, très dur au marteau [...] Une seule face bien polie offre trois inscriptions distinctes et séparées en trois bandes parallèles: la première et supérieure est écrite en caractères hiéroglyphiques [...]; la seconde et intermédiaire est en caractères que l'on croit être syriaques [...]; la troisième et la dernière est écrite en grec...» — et de conclure: «Cette pierre offre un grand intérêt pour l'étude des caractères hiéroglyphiques; peut-être même en donnera-t-elle enfin la clef.»

L'Institut d'Égypte³⁶ avait été créé le 5 fructidor an VII (22 août 1798) sur le modèle de l'Institut national de France, dont Bonaparte avait été élu membre de la classe de «sciences physiques et mathématiques» le 5 nivôse an VI (25 décembre 1797)³⁷. La 31^e séance de l'Institut d'Égypte³⁸ (11 thermidor an VII = 29 juillet 1799), à laquelle assistait le cheikh El-Mohdy, a plus d'un titre pour rester dans les mémoires. Nous pourrions évoquer la réaction étonnée du

³⁴ Outre Y. Laissus, op. cit., p.183 sqq. et C. Lagier, op. cit., p.9, n. 3, voir l'article fondamental de J.-É. Goby, «Le "Courier de l'Égypte", source de l'histoire de l'Expédition française de 1798 à 1801 dans la Vallée du Nil», dans *102^e congrès national des Sociétés savantes*, Limoges, 1977, Histoire moderne, t. II, p.171-185.

³⁵ À la page 3; il s'agit de l'extrait d'une lettre adressée par Pierre-Simon Girard à son confrère l'ingénieur en chef Jean-Baptiste Lepère et datée du 30 thermidor an VII (18 août 1799). Sur ce membre de l'Institut d'Égypte, collaborateur de la *Description de l'Égypte*, cf. J.-É. Goby, op. cit., p.102; Girard est notamment l'auteur d'un «Mémoire sur le Nilomètre de l'île d'Éléphantine et les mesures égyptiennes» (t. VI, p.1-96).

³⁶ Sur l'Institut d'Égypte, outre l'ouvrage fondamental de J.-É. Goby, op. cit. — qui, en restituant la substance de ses 72 séances, pallie la disparition de son registre de procès-verbaux, rapporté par Fourier en France mais disparu en 1807 —, on pourra consulter du même auteur, «La composition du premier Institut d'Égypte», *Bulletin de l'Institut d'Égypte* XXIX, 1948, p.345-367, et XXX, 1949, p.81-99, Id., «Les séances du premier Institut d'Égypte», *Revue de l'Institut Napoléon* 150, 1988, p.59-67; voir également P. Bret, *L'Égypte au temps de l'expédition de Bonaparte, 1798-1801*, Paris, 1998, p.205-225, J. Leclant, «De l'Institut national de France à l'Institut d'Égypte», art. cit., p.30-35, Y. Laissus, «La Commission des Sciences et des Arts et l'Institut d'Égypte», art. cit., p.39 sqq., Id., op. cit., p.106-116, et R. Stiot, «Un corps scientifique attaché à l'Armée d'Orient. La Commission des Sciences et des Arts et l'Institut d'Égypte», art. cit., p.69 sq. On trouvera le texte de l'arrêté du 5 fructidor an VII dans C. de La Jonquière, op. cit., t. II, p. 554 sq.

³⁷ Cf. H. Cabannes, «L'élection de Bonaparte à l'Institut», dans *Commémoration du bicentenaire de l'élection du général Bonaparte*, Publications de l'Institut de France n° 22, 1997, p.13-19

³⁸ Pour suivre le déroulement de la séance, cf. J.-É. Goby, op. cit., p.50 sqq. On pourra aussi consulter Y. Laissus, op. cit., p.254 sqq

secrétaire du Divan du Caire, suite à la lecture par Étienne Geoffroy Saint-Hilaire³⁹ de la première partie d'un mémoire consacré à un poisson capable de transformations surprenantes, le tétodon rayé⁴⁰; puis Gaspard Monge proposa, dans le cadre de la théorie des équations aux différences partielles, un mémoire sur une surface courbe et Alyre Raffeneau-Delille⁴¹ compara les descriptions et les appellations de diverses plantes égyptiennes, dues aux naturalistes Linné et Forskal; vint ensuite une notice sur un grand cirque ou hippodrome découvert à proximité de la Colonne de Pompée à Alexandrie — en réalité un stade —, ainsi qu'une ode déclamée par François-Auguste Parseval-Grandmaison⁴² en l'honneur de la récente victoire d'Aboukir.

Pourtant, c'est, à l'ouverture de la séance, la lecture de la lettre de Lancret annonçant la découverte de la pierre de Rosette qui marqua le plus les esprits. La Décade égyptienne⁴³, en son Précis des séances et des travaux de l'Institut d'Égypte, du 21 messidor an VII (9 juillet 1799) au 21 fructidor an VIII (8 septembre 1800) inclusivement, en a conservé le contenu, ramassé dans la sobriété d'un style volontairement bref⁴⁴; on y devine que l'ingénieur des Ponts et Chaussées était conscient de l'importance considérable du monument. Il ne devait pas échapper davantage à ses confrères qu'on tenait enfin un document indiquant la voie vers le déchiffrement des hiéroglyphes⁴⁵: immédiatement son transfert au Caire fut décidé et le sous-lieutenant

³⁹ Sur ce jeune prodige, professeur de zoologie au Muséum d'Histoire naturelle à l'âge seulement de 21 ans, cf. *Dictionnaire de Biographie française*, XV, 1982, col. 1154-1156, et J.-É. Goby, op. cit., p.101 sq.

⁴⁰ Cf. *Contes du Cheikh el-Modhy*, traduits de l'arabe par J.-J. Marcel, t. II, p.102-105. Après s'être fait traduire en arabe, par Dom Raphaël, l'essentiel de la communication, le cheikh el-Modhy se serait écrié: «Quoi! Tant de paroles pour un seul poisson! Je plains véritablement l'auteur s'il est obligé d'en dire autant sur chacune des espèces qui vivent dans les eaux... Le Tout-Puissant a créé dans ce vaste univers plus de cinquante mille espèces de poissons, et certes, il renoncera à son entreprise inexécutable.»

⁴¹ Cf. J.-É. Goby, op. cit., p.98, et *Nouvelle Biographie générale*, t.41, 1862, col.462-463.

⁴² Ibid., p.107, *Nouvelle Biographie générale*, t.39, 1862, col.252-253.

⁴³ Recueil rassemblant les procès-verbaux ainsi que les rapports et les mémoires de l'Institut d'Égypte; cf. Y. Laissus, op. cit., p.186-190 et C. Lagier, op. cit., p.9, n.3.

⁴⁴ À la p.393 on peut lire: «Dans la séance du 1^{er} thermidor (en réalité le 11), on a donné lecture d'une lettre dans laquelle le citoyen Lancret, membre de l'Institut, informe que le citoyen Bouchard, officier du génie, a découvert dans la ville de Rosette, des inscriptions dont l'examen peut offrir beaucoup d'intérêt. La pierre noire qui porte ces inscriptions est divisée en trois bandes horizontales: la plus inférieure contient plusieurs lignes de caractères grecs qui ont été gravés sous le règne de Ptolémée Philopator (en fait il s'agit de Ptolémée Épiphane, cf. supra et n.31); la seconde inscription est écrite en caractères inconnus; et la troisième ne contient que des hiéroglyphes.»

⁴⁵ Cf. *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p.143.

Bouchard fut chargé d'en assurer le transport⁴⁶ La Pierre aborda le port de Boulaq à la mi-août et fut remise à l'Institut d'Égypte. Selon la oulgate chacun aurait couru pour voir la pierre merveilleuse et l'analyser dans ses moindres détails.

Aussitôt, l'attention des savants s'arrêta sur la graphie des caractères — inconnue selon Lancret — de la seconde inscription du bloc. S'agissait-il vraiment de syriaque? Dans l'esprit de deux jeunes orientalistes Jean-Joseph Marcel et Louis-Rémi Raige⁴⁷, il n'y eut rapidement plus de doute: les caractères en question étaient du démotique, une cursive apparue à basse époque afin de transcrire la langue parlée des Égyptiens⁴⁸. Toutefois, si J. J. Marcel vit incontestablement juste sur la nature de l'écriture médiane, son acribie fut prise en défaut par l'épineuse question de la datation. De fait, en raison d'un léger flottement d'interprétation ainsi que de l'incertitude des chronologies, il se fourvoya en proposant d'identifier le souverain honoré avec Ptolémée VI Philométor, et par conséquent en situant le décret en l'an 8 du règne du pharaon grec, «vers l'an 157 avant l'ère vulgaire»; mais là n'est pas l'essentiel pour notre propos.

Une fois la Pierre à l'Institut d'Égypte, on décida de fabriquer sans retard des empreintes pour faciliter l'étude du précieux document⁴⁹. Trois procédés furent alors mis au point: Jean-Joseph Marcel, directeur de l'imprimerie, imagina une méthode de reproduction, dite d'autographie, permettant, en traitant la Pierre en véritable forme d'imprimerie, d'obtenir une copie en négatif, épreuve sur laquelle les caractères se détachaient en blanc sur un fond noir; Nicolas Conté, directeur des ateliers de mécanique, utilisa l'inscription comme une planche de cuivre gravé, selon le procédé de la chalcographie, et accomplit un tirage lithographique où les signes apparaissaient en noir sur un fond blanc; Alyre Raffeneau-Delile, pour pallier les

éventuelles imperfections des tirages précédents, réalisa deux moulages en soufre⁵⁰.

Grâce à ces copies, la découverte put être rapidement diffusée en France et à travers l'Europe. Lors de la séance de l'Institut national de France du 5 brumaire an VIII (27 octobre 1799), Bonaparte avait lui-même annoncé la venue prochaine de la Pierre à Paris, rangeant sa découverte parmi les gains majeurs de l'Expédition, aux côtés des fouilles d'Alexandrie et de l'étude du percement de l'Isthme de Suez⁵¹. Quelques mois après, en mars 1800, de retour d'Égypte après la convention d'El-Arish (4 pluviôse an VIII 24 janvier 1800), le général Dugua offrit à l'Institut de Paris une reproduction du texte élaborée par Jean-Joseph Marcel⁵².

Mais regagnons la vallée du Nil, où l'histoire de la pierre de Rosette demeure indissociable de celle de l'Institut d'Égypte. Conservé avec un ensemble d'autres pièces de sculpture et d'architecture dans la collection archéologique de l'Institut d'Égypte⁵³, le fameux bloc quitta le Caire une première fois le 4 février 1800, dans le cadre de la convention d'El-Arish dont on ne doutait pas de la ratification anglaise, plusieurs dizaines de membres de la Commission des Sciences et des Arts embarquèrent à Boulaq avec tous les fruits de leurs travaux, dont la pierre de Rosette; l'aventure finira par une quarantaine dans l'île de Warth⁵⁴, en attendant que le sort des armes leur permette de regagner le Caire. Une seconde fois, après la défaite de Canope, ce fut le départ définitif, le 16 germinal (6 avril)⁵⁵. Manque de chance, car si la Pierre était restée au Caire, elle aurait profité des conditions

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Cf. J.-J. Marcel, *Suppléments à toutes les biographies: souvenirs de quelques amis d'Égypte*, Paris, 1834, p.13-15. Secrétaire interprète du gouvernement pour les langues orientales, Raige s'attacha à étudier l'inscription démotique de la Pierre (voir *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p. 145 sq.) avec un alphabet établi par Akerblad et 16 planches de format petit in folio reproduisant l'inscription intermédiaire; on doit à Raige un «Mémoire sur l'étymologie des noms de l'ancien calendrier égyptien» paru dans le même ouvrage. Sur le directeur de l'Imprimerie nationale du Caire et orientaliste Jean-Joseph Marcel, auteur de plus de deux cents empreintes d'inscriptions inédites, dont celle de la pierre de Rosette, cf. J.-É. Goby, op. cit., p.105, et *Nouvelle Biographie générale*, t.33, 1860, col.444-447.

⁴⁸ Cf. la *Décade égyptienne*, III, p.293 sq., note 1 (reproduit dans *Mémoires sur l'Égypte*, op. cit., p.20, note).

⁴⁹ Cf. Y. Laissus, op. cit., p.256 sqq.; C. Lagier, op. cit., p.11; R. R. Parkinson, op. cit., p.20.

⁵⁰ C'est grâce à eux que les inscriptions grecque et démotique furent reproduites dans la *Description de l'Égypte* (5e volume des planches d'Antiquités) — l'inscription hiéroglyphique provenant d'un moulage en plâtre exécuté au British Museum et rapporté à Paris par Edme Jomard (cf. *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p.144).

⁵¹ *La Décade philosophique*, 10 brumaire an VIII (1er novembre 1799), reproduit le texte de son intervention: «On a trouvé dans les fondations de Rosette une plaque sur laquelle étaient gravées ou sculptées trois colonnes, portant trois inscriptions, l'une en hiéroglyphes, l'autre en cophte (sic) et la troisième en grec. Les inscriptions cophte et grecque signifient également que sous tel des Ptoléméen tous les canaux d'Égypte ont été nettoyés, et qu'il en a coûté telle somme. Il ne paraît pas douteux que la colonne qui porte les hiéroglyphes ne contienne la même inscription que les deux autres. Voilà donc un moyen d'acquérir quelque intelligence de ce langage jusqu'à présent inintelligible.» Notons que l'on trouve encore le contresens émanant de la traduction partielle établie sur ordre de Menou, ainsi que l'identification fantaisiste de l'inscription médiane, ce qui ne doit pas surprendre, Bonaparte ayant quitté la Vallée du Nil avant que la Pierre, transportée au Caire, ne soit confiée aux mains des savants de l'Institut d'Égypte.

⁵² Cf. *Description de l'Égypte*, Antiquité, Mémoires, Paris, 1818, p.144.

⁵³ P. Bret, op. cit., p.214.

⁵⁴ Y. Laissus, op. cit., p.336.

⁵⁵ Cf. E. Villiers du Terrage, op. cit., p.293-324, C. Lagier, op. cit., p.12-16, et Y. Laissus, op. cit., p.396-399.

avantageuses de la convention d'El-Arish, accordées aux troupes du général Belliard. À Ramanieh, les Anglais occupant Rosette, il fallut débarquer et défendre les caisses renfermant les précieuses collections contre la cupidité des troupes du chef de brigade Lacroix; puis ce fut la pénible traversée de la région du lac Mariout que le général Hutchinson avait inondée en faisant couper la digue de Madieh. Enfin, arrivés à Alexandrie le 24 germinal au soir (14 avril), les savants furent en butte à l'agacement de Menou, d'autant que leur départ fut constamment repoussé en raison du blocus vigilant du port.

Au final, l'article XVI de la capitulation d'Alexandrie⁵⁶, signée le 13 fructidor (31 août), les dépouillait de tous leurs acquis scientifiques. Le général Hutchinson et le diplomate William Hamilton se montrant intraitables, ils ne durent de conserver notes personnelles, collections minéralogiques et zoologiques — ainsi que les petites antiquités — découvertes par eux qu'à la bienveillance du commodore Sidney Smith et aux paroles indignées de Geoffroy Saint-Hilaire; menaçant l'amiral Keith de détruire toutes les richesses de la Commission, il se serait écrié: «vous aurez aussi brûlé une bibliothèque à Alexandrie!» Quant aux monuments antiques — notamment deux obélisques, des sarcophages et le poing colossal de Ramsès II découvert à Memphis —, ils furent abandonnés sur le rivage après l'embarquement des savants au début vendémiaire (fin septembre) et saisis par le vainqueur⁵⁷. Il en fut de même pour la pierre de Rosette⁵⁸ que Menou avait dissimulée chez lui et tenta vainement de conserver en la prétendant sa propriété personnelle. Elle fut d'ailleurs le dernier monument à quitter la Vallée du Nil: après le convoiement pour la Grande-Bretagne des autres pièces sur les vaisseaux Admiral et Madras, la Pierre prit la mer à bord de l'Égyptienne, qui arriva à Portsmouth en février 1802. En Angleterre, elle fut confiée le 11 mars à la Society of Antiquaries de Londres — qui fit procéder à un certain nombre de moulages et de copies, notamment pour les universités du pays — avant d'être offerte en juin par le

⁵⁶ On pourra consulter les 22 articles du traité dans E. Villiers du Terrage, op. cit., p.308-322, avec à gauche notées en italique les corrections des Anglais. En face de l'article XVI («Les individus composant l'Institut d'Égypte et la commission des arts emporteront avec eux tous les papiers, plans, mémoires, collections d'histoire naturelle et tous les monuments d'art et d'antiquités recueillis en Égypte»), on trouve le correctif suivant: «Les membres de l'Institut d'Égypte peuvent emporter avec eux tous les instruments des arts et de science qu'ils ont apportés de France. Mais les manuscrits arabes, les statues et les autres collections qui ont été faites pour la République française seront considérés comme propriété publique et seront mis à la disposition des généraux de l'armée combinée.»

⁵⁷ Un inventaire précis des antiquités saisies par les Anglais est désormais possible grâce à la découverte récente, dans les papiers du colonel Turner conservés au British Museum, d'une liste établie par l'architecte Jean-Baptiste Lepère, cf. J.-J. Fiechter, «La Pierre de Rosette et les autres antiquités égyptiennes prises par les Anglais en 1801», *Revue d'Égyptologie* 48, 1997, p.283-289.

⁵⁸ Pour suivre l'histoire du fameux bloc à compter de sa saisie par les Britanniques, voir C. Andrews, op. cit., p.11 sq. et R. Parkinson, op. cit., p.22 sq.

roi Georges III au British Museum où elle fut immédiatement exposée⁵⁹.

Débute alors une sorte de joute scientifique à travers l'Europe⁶⁰. À la parution de la traduction du texte grec par du Theil, puis à celle du révérend Stephen Weston, succédèrent en 1803 les éclaircissements sur l'inscription grecque du monument trouvé à Rosette d'Ameilhon qui ouvrirent la voie à la traduction commentée du grand Letronne. Le texte démotique fut naturellement l'objet de soins particulièrement attentifs: dès 1802 à la fois Sylvestre de Sacy et un diplomate suédois du nom d'Akerblad publièrent les premiers travaux sur la pierre de Rosette; le premier réussissait à identifier plusieurs noms propres dont celui de Ptolémée, tandis que le second isolait les autres mots écrits alphabétiquement; cependant ils se virent rapidement réduits à une impasse, ne découvrant la valeur que d'une quinzaine de signes seulement, avec en outre de grandes marges d'incertitudes. À partir de 1814, le physicien et médecin anglais Thomas Young, père de la théorie ondulatoire de la lumière et fondateur de la physiologie du globe oculaire, s'attaqua avec passion aux deux versions hiéroglyphique et démotique; il comprit vite que la seconde dérivait de la première et réussit à établir la valeur de plusieurs signes — il sera d'ailleurs le premier à proposer la lecture d'un texte démotique complet. Pourtant, si l'on ne doit pas méconnaître la valeur du savant anglais⁶¹, le vrai génie sera Jean-François Champollion: enfant prodige maîtrisant toutes les langues anciennes et orientales, adolescent enthousiaste qui réalisa vite que le copte lui montrerait les chemins vers l'Égypte pharaonique, travailleur acharné jusqu'à l'obsession; sachant tout de ce qu'il était alors possible de connaître de l'antique vallée du Nil, il joignit à l'étude de la pierre de Rosette celle de tous les documents à sa disposition, en particulier des inscriptions nouvellement découvertes en Nubie. Il put ainsi identifier les noms de Thoutmosis, Ramsès et analysa les cartouches des Pharaons macédoniens et romains. Le 22 septembre 1822, par sa Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il offrit la lecture des hiéroglyphes phonétiques; en 1824, dans son Précis du système hiéroglyphique, il donna la définition la plus compréhensive «d'un système complexe, d'une écriture tout à la fois figurative, symbolique et phonétique dans un même texte, une même phrase, je dirai jusque dans le même mot». Du dévoilement du mystère des hiéroglyphes, Pierre-François-Xavier Bouchard n'eut jamais connaissance; il était

⁵⁹ On lit sur le flanc gauche de la Pierre l'inscription: «Captured in Egypt by the british Army, 1801»; sur le flanc droit: «presented by King George III.»

⁶⁰ Cf. J. Leclant, «Champollion, la Pierre de Rosette et le déchiffrement des hiéroglyphes», art. cit., p.6-11, D. Devauchelle, art. cit., p.38-41, R. Parkinson, op. cit., p.31-41 et C. Andrews, op. cit., p.13-22

⁶¹ Cf. J. Leclant, «Aux sources de l'Égyptologie européenne: Champollion, Young, Rosellini, Lepsius», CRAI, 1991, p.743-762.

décédé le 5 août 1822 à Givet, dans les Ardennes, à l'âge de 51 ans, «suite à une longue et douloureuse maladie»

C'est assurément justice que d'évoquer, pour finir, la suite de la carrière de cet officier courageux qui ne connut pas la gloire sur les champs de bataille, loin s'en faut, alors qu'il fut de toutes les campagnes difficiles de l'Empire⁶². Au mois de fructidor an VIII (août-septembre 1799), Bouchard était passé au grade de lieutenant de 1^{ère} classe. On le retrouve ensuite impliqué dans le déplorable imbroglio qui conduisit à la chute du fort d'El-Arish le 8 nivôse an VIII (29 décembre 1799) ; chargé des travaux de fortification lorsque la place fut assiégée en brumaire, Bouchard s'y distingua par son courage et son sang-froid.

Voici comment, six années plus tard, il rapportait cet épisode noir de l'expédition d'Égypte: «La garnison révoltée, ayant sommé le commandant du fort (Cazals) de se rendre, finit par mettre bas les armes et par introduire des Turcs dans les murs. La moitié des Français qui la composaient périrent victimes de cette révolte et de la férocité des Turcs. Dans cette affaire je me trouvais particulièrement exposé aux plus grands dangers. Envoyé en parlementaire auprès du Grand-Vizir, au moment où l'ennemi remplissait les fossés du fort, je fus arrêté, désarmé, dépouillé d'une partie même de mon vêtement, et j'étais sans doute traîné à la mort, lorsque Mustapha pacha de Serbie vint m'arracher à mes bourreaux. Il me conduisit au Grand-Vizir, mais les Turcs ayant été introduits dans le fort, ma mission fut sans objet. Je fus traité comme prisonnier et je partageai la captivité des Français qui échappèrent au massacre, jusqu'à la conclusion du traité d'El-Arish»⁶³

Après quarante-deux jours de captivité dans les prisons de Damas, Bouchard, libéré, gagna le Caire où il se joignit aux trois cents hommes qui furent chargés de défendre le quartier général de l'Ezbekieh. Avec ses compagnons d'armes, il arrêta plusieurs assauts de la foule cairote qui s'était soulevée à l'entrée dans la ville des troupes de Nassif Pacha et d'Ibrahim-Bey ; puis, la zone débloquée, il fut affecté à la défense du quartier copte durant le siège du Caire. Envoyé, après la capitulation de la capitale le 1^{er} floréal (21 avril), dans le district de Damiette, il reprit du service dans le génie militaire et construisit deux ouvrages défensifs entre le lac Menzaleh et la mer. Promu au grade de capitaine de deuxième classe le 11 floréal an VIII (1^{er} mai

1800), Bouchard fut ensuite affecté une seconde fois à Rosette où il reçut l'ordre le 15 pluviôse an IX (4 février 1801) — soit un mois environ avant le second débarquement d'Aboukir — de fortifier la Bouche occidentale du Nil. On connaît l'issue de ce second débarquement: le 18 germinal suivant (8 avril), lors de la capitulation du Fort-Julien, Bouchard compta parmi les prisonniers des Anglais. Le témoignage qu'il nous a conservé du siège de la petite forteresse, assaillie par les soldats de Capitan-Pacha et du commodore Sidney Smith, demeure particulièrement précieux: «Le Fort-Julien, défendu par vingt-quatre hommes de la ligne et deux compagnies d'invalides la plupart amputés, fut attaqué par deux mille Anglais et par quatre mille Turcs, tant par terre que par le fleuve, avec une artillerie considérable et des bâtiments nombreux. L'état de ce petit fort, dont un bastion s'était écroulé peu de jours avant l'attaque, par l'effet de l'inondation du Nil, rendait la défense difficile et périlleuse; cependant on parvint à arrêter l'ennemi pendant neuf jours, après lesquels on obtint une capitulation honorable.»⁶⁴

De retour à Marseille le 30 juillet 1801, Bouchard conserva de son séjour en Égypte la soif de l'aventure: le 29 brumaire (22 octobre), à sa demande, il fut admis à faire partie de l'Expédition «des Colonies» (c'est-à-dire de Saint-Domingue)⁶⁵ ; fait prisonnier de guerre (pour la 3^e fois) par les anglais, il regagna la France avec le grade de capitaine de première classe⁶⁶ le 10 messidor an XII (29 juin 1804), après quatre mois de détention dans l'île de la Jamaïque; de cette campagne meurtrière, il gardera une santé irrémédiablement minée par la fièvre jaune. Le 6 fructidor suivant (24 août), il obtint un congé de convalescence de trois mois avec appointements, qui fut prolongé, sa santé restant chancelante.

⁶⁴ À rapprocher du récit, rédigé dans un style visant à impressionner les esprits, paru dans le *Courier de l'Égypte* n°114 (30 floréal an IX = 20 mai 1801): «Rosette est tombée au pouvoir de l'ennemi le 18 de ce mois (germinal). Le Fort-Julien a fait la plus vigoureuse défense, et n'a capitulé que quand ses murs ont été réduits en poussière. Les Anglais ont honoré la valeur de la garnison, par les conditions qu'ils ont faites. À quel corps appartenez-vous? leur a-t-on demandé. Tous du même, a répondu un homme mutilé: vous devez bien voir que nous faisons partie de ce corps d'invalides que vous n'avez pas voulu laisser aller en France.»; voir aussi N.Bonaparte, *Campagne d'Égypte et de Syrie*, ch. XIV, «L'Égypte de Menou», XI, présentation par H. Laurens, Paris, 1998, p.336.

⁶⁵ Sur les événements tragiques qui affectèrent la «perle des Antilles», cf. *Dictionnaire Napoléon*, sous la direction de J. Tulard, Paris, 1987, p. 1149-1502, avec importante bibliographie

⁶⁶ Le 1^{er} messidor an XI (20 juin 1803), Bouchard est nommé par le général en chef Rochambeau, capitaine général de la Colonie de Saint-Domingue — le successeur de Leclerc emporté en novembre —, capitaine de première classe, «en récompense des services qu'il a rendus à la colonie, et de la bravoure ainsi que du talent militaire qu'il y a déployé» (selon un rapport du ministre de la Guerre Berthier à l'Empereur Napoléon, 7 brumaire an XIII = 29 octobre 1804). Il sera confirmé dans ce grade le 10 frimaire suivant (1^{er} décembre).

⁶² On peut reconstituer la carrière militaire de Bouchard grâce à l'important dossier conservé au SHAT (cité n.2); parmi cette riche documentation, voir particulièrement la lettre adressée au général Berthier (citée n.12) et *l'État des affaires remarquables où s'est trouvé Pierre François Xavier Bouchard capitaine de 1^{ère} classe au corps impérial du génie*, 17 fructidor an XIII (4 septembre 1805).

⁶³ *L'État des affaires remarquables...* (cité note précédente). Sur la mutinerie d'El-Arish et la chute du fort, cf. E. Villiers du Terrage, op. cit., p.240 et H. Laurens, op. cit., p 240. Sur les négociations de la convention d'El-Arish et les événements qui en découlèrent, voir E. Villiers du Terrage, ibid., p. 240-252 (pour la défense du quartier général, l'auteur évoque une troupe de 150 hommes), Y. Laissus, op. cit., p.300-340, et H. Laurens, op. cit., 241-246 et 252-266.

Après deux années passées à Napoléon-Vendée (l'actuelle La Roche-sur-Yon), Bouchard rejoignit en 1807 l'armée d'Espagne dans le corps du général Dupont⁶⁷ ; ce dernier, envoyé pour débloquer les restes de la flotte française défaite à Trafalgar, ne dépassa pas Cordoue et finit par capituler à Baylen le 22 juillet 1808. Une nouvelle fois prisonnier, Bouchard échappa pourtant aux funestes pontons de Cadix⁶⁸, dans des circonstances mal déterminées. Il passa alors au service du maréchal Soult qu'il suivit en Galice et au Portugal. Le 3 mai 1809 fut l'un des rares jours de gloire de Bouchard au cours de l'abominable campagne d'Espagne : à la tête d'une compagnie de sapeurs, il emporta avec héroïsme le pont fortifié d'Amarante, réussissant à déjouer une accumulation d'obstacles — entre autres trois lignes de barricades et une culée minée sur la rive opposée, sans compter le feu des batteries ennemies —; grâce à son acte de bravoure et à son intelligence, l'armée ennemie était mise en déroute, perdant toute son artillerie; Bouchard recevra le 24 novembre 1809 le grade de chef de bataillon (l'équivalent de commandant), mais le pont d'Amarante n'était évidemment pas le pont d'Arcole.

En 1810-1811, Bouchard combattit encore sous les ordres de Masséna au Portugal, puis ce furent les années sombres, les retraites et les défaites. Fait prisonnier de guerre pour la 5^e fois à Astorga en septembre 1812, il fut conduit en Angleterre, puis libéré après le traité de Paris. Affecté à Orléans le 1^{er} mars 1815, il se rallia à l'Empereur Napoléon durant les Cent-Jours et fut chargé de défendre Laon, Soissons et Château-Thierry; il tiendra la place de Laon du 29 avril au 1^{er} août 1815: encore un bel exemple de ténacité, mais qui lui vaudra surtout d'être inquiété sous la Restauration en raison de son «attachement exagéré à l'usurpateur» durant «l'interrègne»⁶⁹. Renvoyé à Orléans le 16 janvier 1816, il sera d'abord mis en non-activité le 26 janvier, puis, son dossier révisé, réemployé à Bergues en octobre 1817 et enfin nommé en 1821 ingénieur en chef à la

place de Givet sur la Meuse où il termina ses jours tristement dans l'anonymat⁷⁰.

Au terme de cette évocation, l'histoire de la pierre de Rosette apparaît comme une étonnante aventure humaine : celle de militaires qui surent en reconnaître l'intérêt, puis celle d'ingénieurs et de savants qui scrutèrent la fascinante pierre trilingue et facilitèrent la diffusion de ses textes.

Quant à Pierre-François-Xavier Bouchard, il ne semble guère s'être plus soucié de sa découverte après qu'on eut déposé la Pierre à l'Institut d'Égypte: on n'y trouve en effet aucune référence dans les quelques états de service qu'il rédigea à diverses reprises. Militaire de carrière à une époque où la France connut rarement la paix, participant à toutes les campagnes effroyables de l'Empire — à Saint-Domingue, puis en Espagne —, miné par la fièvre jaune qu'il avait contractée aux Antilles, sans cesse exposé à des soucis d'argent, il ne disposait certes pas de la tranquillité d'esprit qui favorise l'intérêt pour la recherche et il mourut à cinquante et un ans, épuisé et oublié. C'est à juste titre que la pierre de Rosette l'a aujourd'hui rappelé à notre mémoire.

⁶⁷ Cf. *Dictionnaire Napoléon*, op. cit., p.675-686, avec bibliographie

⁶⁸ Il y perdit cependant tous ses effets au plus grand dam de son épouse restée à Paris avec deux jeunes enfants à charge et vivant alors dans «un dénuement extrême»; ainsi en témoigne une lettre bouleversante adressée au ministre de la guerre, le 19 avril 1809. Bouchard recevra, le 24 septembre 1810, du bureau des indemnités de la première division du ministère de la Guerre une somme de 1117 francs pour la perte de ses effets ainsi que celle de deux chevaux. Entre-temps sa femme perçut une avance sur salaire de 500 francs.

⁶⁹ D'après une note transmise par le général Dupinois, commandant la première division administrative, au ministère de la guerre le 10 février 1816 (SHAT); voir également la lettre adressée le 17 juillet 1815 par le maréchal de camp Langeron, commandant supérieur de Laon, au maréchal de camp Decaux, du bureau de l'ouverture et de l'analyse des dépêches du ministère de la Guerre (SHAT), qui conclut: «... il serait à désirer que cet officier supérieur pût être de suite changé de place ou renvoyé dans ses foyers à demi-solde.» ;

⁷⁰ Il laissa une femme et une fille sans ressources. Décédé après 29 ans et un mois de service, sa veuve ne pouvait percevoir de pension, pour laquelle 30 années de service étaient nécessaires; néanmoins arguant des services éminents rendus par son époux en se fondant sur l'article 8 de la loi du 17 août 1822, elle obtint finalement gain de cause et se vit allouer, après bien des démarches, une pension de 450 francs en avril 1824.